

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

**EXERCICE 2023**

## **MECS Clair Printemps**

30 montée du Champbarot

69440 RIVERIE

GELIN Véronique Directrice de Secteur

BONJOTIN Audrey Directrice de Pôle,

CONFORT Blandine, Cheffe de service

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Table des matières

## Propos Introductifs

Cette année 2023 a été vécue sous le signe de la pugnacité. Celle des enfants déjà, qui persistent à vivre leur vie d'enfant dans un contexte de changements prégnants. Chaque placement, implique des bouleversements avec lesquels ils doivent jongler, s'adapter.

Nous tenons à rendre hommage également à tous les professionnels qui sont restés présents et qui gardent foi en leur métier, malgré les moyens manquants, les changements, les imprévus et la difficulté quotidienne de faire vivre une maison d'enfants dans un contexte social et financier peu favorable.

## Activité et Personnel

### Activité

La maison d'enfant a un agrément de 23 places, mais peut accueillir en urgence dans le cadre de mise à l'abri temporaire davantage d'enfants. Ces mises à l'abri peuvent intervenir dans une continuité de placements externalisés (jusqu'à 15 jours) mais également des accueils d'urgence d'enfants en dehors de nos dispositifs, que l'on appelle « urgence de niveau 2 »

Cette année encore la maison d'enfant a accueilli sous ces deux modalités. Par deux fois, également, Clair printemps est venu « en soutien » d'un établissement collègue en difficulté avec le comportement d'un enfant, en l'accueillant quelques jours afin de le couper un peu de l'environnement agité qu'il avait mis en place.

Lorsqu'un enfant est sur le point de quitter notre établissement, la cellule d'orientation qui a en gestion l'ensemble des dossiers en attente de place est interpellée pour qu'elle nous adresse une candidature d'admission.

S'il a pu y avoir quelques semaines de sous activité (la maison d'enfants est restée 5 semaines avec 5 places libres non pourvues) les places ont été comblées fin août par l'arrivée simultanée de cinq enfants, tous issus du même territoire.

# SUIVI DE L'ACTIVITE

2023

## 022 CLAIR PRINTEMPS

CAPACITE D'ACCUEIL	
Nbr de places autorisées	23
Nbr jours d'ouvertures	365
TAUX D'OCCUPATION	
Demandé	7 723
Accordé	7 723

Dotation Mensuelle	119 721,01
Taux Rhône	90,00%
Prix journée	206,68

MOIS	Usagers présents fin de mois	REALISE			EN JOURNEES			EN EUROS			ECARTS						
		RHONE		HORS RHONE		ACCORDE		ACCORDE		ECARTS							
		2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	MENSUEL	CUMUL 2023				
Janvier	21	585	697	89	674	656	656	656	118 967	204,14	137 889	137 889	133 278	4 611	4 611	103%	103%
Février	21	454	503	65	1 193	592	1 248	73	112 435	204,14	132 990	270 880	131 966	1 024	5 635	102%	102%
Mars	21	587	595	62	1 842	656	1 904	-7	116 167	204,14	132 378	403 257	133 278	-901	4 734	101%	101%
Avril	22	532	595	47	2 421	635	2 539	-56	116 167	204,14	129 316	532 573	132 841	-3 525	1 209	100%	100%
Mai	23	641	697	61	3 123	656	3 195	46	117 661	204,14	132 374	664 746	133 278	-1 105	104	100%	100%
Juin	24	654	688	52	3 829	635	3 830	71	118 407	204,14	130 336	795 083	132 841	-2 505	-2 401	100%	100%
Juillet	23	495	585	46	4 370	656	4 486	-115	117 101	204,14	129 111	924 194	133 278	-4 167	-6 568	99%	99%
Août	25	485	498	47	4 902	656	5 142	-240	112 061	204,14	129 316	1 053 510	133 278	-3 963	-10 531	99%	99%
Septembre	25	685	686	30	5 617	635	5 777	80	101 610	204,14	125 945	1 179 355	132 841	-6 996	-17 527	99%	99%
Octobre	23	676	673	31	6 324	656	6 433	51	100 863	214,22	126 362	1 305 717	133 278	-6 917	-24 443	98%	98%
Novembre	23	649	663	30	7 003	635	7 068	44	100 576	214,22	126 148	1 431 864	132 841	-6 693	-31 137	98%	98%
Décembre	23	620	605	31	7 654	655	7 723	-4	99 557	214,22	126 362	1 558 226	133 278	-6 917	-38 063	98%	98%

A SAISR en début d'année ou après réponses budgétaires

A SAISR en début d'année ou après réponses budgétaires

Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporel

A SAISR si répartition différente

## Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs	Postes : vacances au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	2 ETP	0.20 ETP	1
ADMINISTRATION	0.80 ETP	0	0
EDUCATIF	10 ETP	2.87 ETP	110
Apprenant en formation	1.5 ETP	0	0
SOIN	0.40 ETP	0	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	4.5 ETP	0	0
Surveillant de nuit	3.80 ETP	0	25
total	<b>23 ETP</b>	<b>3.07</b>	<b>136</b>

Cette année met à jour de nouveau la difficulté de recrutement et de pérennité des contrats des personnels, non pas par manque de poste mais par manque de candidats.

La question du turn-over des professionnels est préoccupante, surtout dans une maison d'enfant où le quotidien est le cœur du métier et où les éducateurs peuvent devenir des figures parentales ou de références pour les enfants.

Chaque levé, repas, couché s'assimilent à une rythmicité familiale et les enfants s'attachent aux personnels de manière consciente ou non. Ces derniers viennent combler des besoins d'attention, d'affection et de repères qui sont mis à mal lorsque le salarié quitte l'établissement pour d'autres aventures professionnelles.

Certaines recrues qui semblaient pourtant engagées et mobilisées ont demandé à quitter leur poste durant leur période d'essai pour des raisons diverses (de géographie, de grilles de salaires, de contrainte d'horaires d'internat, de pénibilité au travail, ...). Alors que la flexibilité et la précarité détériorent les conditions d'exercice des personnels de terrain, cette précarisation professionnelle a un impact et des effets sur l'accompagnement des publics

Si ces faits ne sont pas nouveaux, il n'en demeure pas moins que la continuité de service a été grandement chamboulée, nécessitant de faire appel à divers intérimaires, pour combler les manques.

Ces nouveaux modes de gestion du personnel, s'enracinent dans un contexte plus général de reconfiguration de politiques sociales ainsi que les recompositions et les remaniements opérés par le personnel socio-éducatif des foyers de l'enfance, Le personnel intérimaire est souvent moins voir non diplômés et doit bénéficier d'une guidance sur site énergivore pour les personnes titulaires qui se voient devenir formateurs occasionnels, pour que les enfants puissent être le mieux suivi possible.

Les remplacements par intérimaire génèrent surtout un coût financier énorme pour une structure et le rapport qualité/prix de l'intervention n'est absolument pas satisfaisante.

Le 20 novembre pour la première fois de l'année toute l'équipe fut à au complet. Le lendemain, suite à un acte de violence d'un enfant sur un éducateur, 4 arrêts de travail étaient à déplorer, fragilisant de nouveau le ténu équilibre d'encadrement de la maison.

Clair printemps n'est pas le seul établissement dans ce cas de figure. En novembre 2023 une enquête nationale menée par l'UNIOPPS démontre des difficultés de recrutement dans les 314 établissements de la protection de l'enfance interrogés. En moyenne, et ce fut le cas à Clair printemps, 9% des postes ne sont pas pourvus et lorsqu'ils le sont, ils ne le restent pas longtemps.

### Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2023		
Collective / Individuelle	Intitulé	Interne / Externe
Collective Equipe éducative 10 personnels éducatifs (dont apprentis et maitresse de maison)	Les troubles du neurodeveloppement	ACOLEA AMPH
Collective non cadre	MAC STT	Global prévention
Collective non cadre	SSI	Global prévention
Individuelle non cadre	TUTEUR d'éducateur de formation	AFPI Lyon

Individuelle non cadre	OCTIME	société Audage
Collective cadres	OCTIME	société Audage
Collective cadre	NEMO	Société Troizaire
Collective non cadre	NEMO	Société Troizaire
Collective non cadre	YOOZ	Yooz rising
Collective cadre	YOOZ	Yooz rising

Les agents administratifs ainsi que les cadres de la structure ont bénéficié de formations numériques dans le but de dématérialiser le traitement des factures mais aussi les dossiers de l'usager, (Yooz, Octime).

#### Formation interne

Dans l'idée d'améliorer notre qualité d'accompagnement nous avons fait appel à un partenaire pour une intervention auprès des équipes sur le thème des troubles du neuro-développement. Devant les profils d'enfants de plus en plus complexes qui peuvent arriver à la maison d'enfant, avec troubles associés le plus souvent, les limites éducatives de nos accompagnements peuvent rapidement être atteintes. Dans le but d'apporter des connaissances mais aussi répondre aux questions des professionnels, le DITEP la Pavière est venu nous rencontrer pour dispenser son savoir-faire et des outils de compréhension et d'action auprès de certains enfants atteints de ces troubles. Ce moment d'apprentissage mais également de convivialité a permis de faire monter en compétence nos professionnels.

# Faits Marquants & Qualité

## Faits marquants

### Scission des groupes

La disparité des âges des enfants a engendré nouvelle réflexion sur leur prise en charge. Si le grand collectif était légion dans les années 80-90, la maison d'enfant ayant accueilli jusqu'à 44 enfants en dortoir dans les années 50.

Le nouveau siècle en place, tente de changer la donne. Difficile équation dans un contexte où les choses sont pensées en pluralité, les budgets sont globaux, les locaux à partager.

Notre bâti nous a permis toutefois de créer 3 petits groupes verticaux de 7-8 enfants, où on apprend aux enfants à s'investir. Depuis septembre cette séparation est effective. Dès lors les Galop'1 sont aujourd'hui 8 enfants de 4 à 10 ans, les pré-ado âgés de 11 à 13 ans sont 7 et le groupe Elan contient 8 adolescents, les aînés de la maison.

Ce choix permet un suivi au plus près des besoins des enfants en réduisant les possibilités qu'ils « disparaissent » dans le collectif.

Concernant les éducateurs et autres encadrants, chacun est repéré sur un groupe, il y a plus de clarté pour tous les suivis. L'aspect groupal peut être gardé le weekend et les vacances scolaires puisque les retours en famille sur ces temps-là permettent un fonctionnement avec un nombre réduit d'enfants.

### Accueil de fratrie

Conformément à la Loi Taquet de 2022, l'accueil quand c'est possible d'une fratrie en placement afin de ne pas la séparer et rajouter au trauma du déracinement familial que cela engendre déjà, reste, et ce bien avant cette loi, notre priorité.

Néanmoins des contraintes logistiques ne le permettent pas toujours ; si la fratrie est composée de 5 frères et sœurs, il est difficile de trouver autant de places vacantes sur le même lieu d'accueil. (Eu égard au maintien obligatoire de notre activité à 100% pour désengorger les centres d'accueil d'urgence déjà bien saturés).

Clair printemps a quand même pu accueillir une fratrie de 4 enfants (de 5 à 16 ans) simultanément, ce qui a apaisée les inquiétudes de tous, autant des enfants que des parents qui ne souhaitaient pas la séparation de la fratrie.

## Actions éducatives collectives ou partenariats

### Les camps

Les vacances pour les enfants qui n'ont pas l'occasion de partir en famille est un moment clé pour nos accompagnements. Le groupe des Galop'1 a pu partir en camping à Palavas les flots pendant le mois d'août, vivre des vacances au soleil et revenir bien bronzés !

Ces temps qui compilent de la relation formelle et informelle plaisent toujours aux enfants. Voir leurs éducateurs en pyjama ou se brosser les dents le soir, désacralise un peu l'idée de l'éducateur comme étant la personne qui contraint, oblige, ou punit en cas de transgression de la règle.

### Equithérapie et ferme Educative

Les ateliers médiation animale via de l'équi-thérapie a eu comme les années précédentes beaucoup de succès. Davantage d'enfant ont pu y participer en pensant à une transversalité de groupe.

La relation entre l'animal et l'enfant apporte un étayage d'apaisement certain, mais également une approche du prendre soin de la bête en la brossant, lui prodiguant des soins et apprenant la patience. La peur de monter à cheval est à surmonter, et la grande majorité des enfants qui ont bénéficié de cet atelier sont parvenus à gérer leur stress et profiter de l'instant.

Plusieurs visites en ferme éducative ont eu lieu également. Très friands de ce type de sorties les plus jeunes ne se lassent jamais de caresser les lapins ou de tenir dans leur bras des chevreaux presque aussi grand qu'eux. Ces moments de calme sont appréciés de tous, d'autant plus lorsqu'ils sont associés à des dégustations de fromages ou autres spécialités de la ferme !

## Expression et participation des usagers

Les CVS ont été comme à leur habitude très investi par les enfants. Même si nous sommes satisfaits de la récurrence de présence de certaines familles, nous constatons qu'il s'agit toujours des mêmes. Nous allons penser pour l'année prochaine à moduler ces heures de rencontre, car bien que les invitations soient

envoyées longtemps à l'avance, il peut être difficile de s'absenter du travail pour certains. Conformément à la loi 2002-2 ces temps sont aux services des usagers et tout doit être mis en œuvre pour leur en faciliter l'accès. Ce temps d'échanges et de partage apportent de belles possibilités de projets tout en donnant aux enfants le champ de ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

Les deux dernières instances notamment, ont été pris très au sérieux par les enfants représentants de leurs pairs, qui, dans une diplomatie que nous devons saluer, sont parvenus à présenter leurs souhaits d'amélioration de condition de vie et d'hébergement dans une démarche citoyenne au sein de l'établissement.

Cette démarche, avant tout pédagogique, place l'enfant au centre de son accompagnement et le rend acteur d'une partie des décisions qui lui incombent. Cet investissement lui apprend aussi à négocier avec l'adulte, dans le respect des règles du CVS.

C'était cette année une belle réussite.

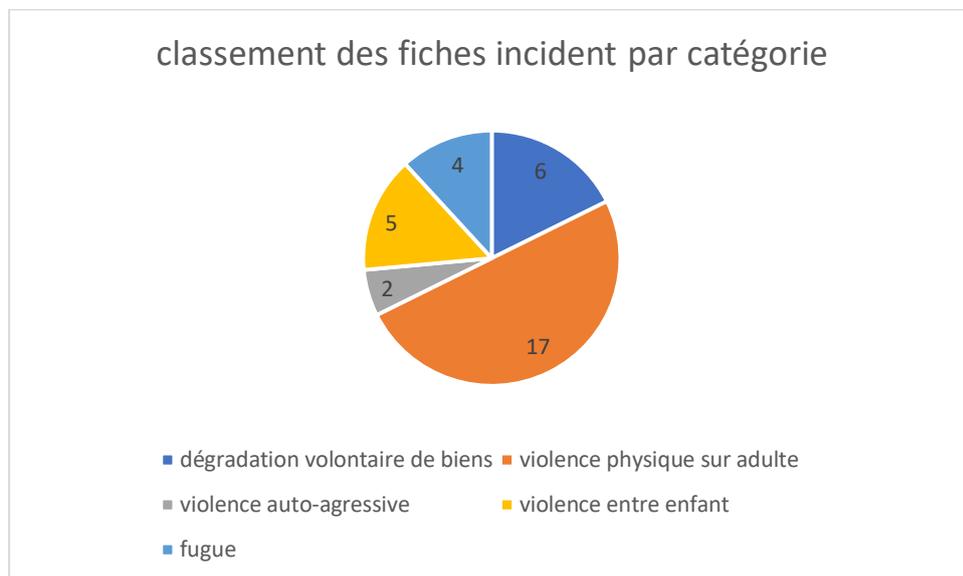
## Incidents et actions de prévention et gestion des risques

### Cellules de veille

2 cellules de veille ont été menées en 2023. Ces séances statistiques apportent une lumière sur les « événements indésirables » qui surviennent dans l'année. Qu'ils soient de l'ordre de la violence, du dysfonctionnement de service ou de pratique, cette instance permet d'élaborer l'arbre des causes de l'évènement ayant pour but d'agir sur ce qui peut être anticipé. Dès lors il est possible de trouver des leviers permettant de mieux assurer la sécurité des personnes et des biens, en revoquant nos pratiques de travail, nos aménagements de l'espace ou nos présences horaires.

On déplore cette année 34 fiches incidents dont 12 concernant le même enfant. 25 d'entre elles ont entraînés un dépôt de plainte.

## Fiche incident



## Santé mentale

Au niveau du soin psychologique, nous avons fait plusieurs fois appel à Résilude (intervention d'une équipe mobile composée d'un médecin pédopsychiatre), pour avoir de l'étayage de réflexions et d'accompagnement auprès d'enfant qui demeurent éloignés du soin, de par leur profil atypique mais également par refus de se déplacer dans un centre de santé mentale.

## APP

Les intervenants d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP) sont arrivés simultanément à la fin de leur « contrat » d'intervention en septembre. En effet ces derniers sont généralement reconduit 5 années au maximum, pour laisser la possibilité aux équipes de travail de faire la rencontre avec d'autres professionnels d'APP. Devant les mouvements de personnel de cette année, devant les profils des enfants qui ont rejoints la maison et qui ont pu laisser les professionnels « démunis » de par leurs troubles et leurs souffrances, il nous a semblé pertinent de passer par un organisme pour faire un diagnostic, afin de savoir quel type d'analyse de la pratique allait être le plus pertinent avant de nous réengager pour 5 ans.

Les équipes ont donc eu, en fin d'année, 4 séances de diagnostic qui leur ont permis de se rendre compte que ce dont ils avaient besoin étaient des séances de réflexivité professionnelles et non pas uniquement de l'observation clinique. Un intervenant en

conséquence a été choisi au mois de décembre pour l'année à venir. Ce dernier devrait permettre l'étayage nécessaire aux équipes à une prise de recul qui peut faire défaut lorsqu'on travaille dans un environnement où le quotidien peut prendre insidieusement toute la place.

La psychologue institutionnelle a réalisé **234 entretiens cliniques pour 22 jeunes** durant l'année 2023 dont voici la répartition :

- 👉 12 suivis réguliers (toutes les 2 ou 4 semaines)
- 👉 2 débuts de suivis (pas plus de 5 séances réalisées pour le moment)
- 👉 3 enfants accompagnés bénéficient de rencontre ponctuels étalés sur l'année (3 à 5 entretiens)
- 👉 De nombreux entretiens en binôme avec un éducateur, pour accompagner et étayer un projet éducatif, sont réalisés en fonction des besoins repérés.
- 👉 2 jeunes reçus pour observation et orientation (2 à 3 entretiens).
- 👉 10 entretiens d'accueils (suite à une arrivée sur la maison) ont été réalisés.

⇒ Sur les 22 jeunes reçus, tous ont d'abord été reçus pour d'observation et orientation si nécessaire ; 6 jeunes sont accompagnés soit en attente soit en relais de prise en charge pédopsychiatrique ; elle a accompagné 5 jeunes qui sont en refus de soins et travaille l'accès au soin ; 2 jeunes sont suivis dans le cadre d'une co-construction (pédopsychiatrie / MECS) de l'espace de soin ex : suivi avec pédopsychiatre sur CMP et complément accompagnement sur la question du quotidien avec la psychologue de la MECS.

La psychologue a également effectué **4 groupes à médiations** :

- 1 groupe psychocorporel sur le groupe des petits
- 3 groupes de parole basés sur une médiation jeux pour le groupe des grands
- 2 interventions sur la question de l'intimité et de la sexualité ont été réalisées sur chaque groupe de la maison.

La psychologue réalise également **ses missions institutionnelles** auprès de l'ensemble de l'équipe. Elle est présente en réunion, elle y anime les réflexions cliniques, de façon

hebdomadaire (3h/semaine). De plus, elle propose des temps individuels de réflexion clinique avec les différents professionnels de la MECS.

Aussi, la psychologue effectue des temps d'échanges téléphoniques (environ 1 toutes les deux semaines) et participe à des réunions (environ 20 réunions sur l'année) dans les cadre de nos **liens partenariaux**.

#### **Pistes d'amélioration psychologique :**

- Parmi les enfants, 4 d'entre eux ont explicitement souhaité plus de rendez-vous sans que cela ne soit possible du fait d'un temps de psychologue limité.
- Il serait intéressant de pouvoir proposer des temps de groupes à médiations régulier sans que cela impact les temps de suivi individuel afin de répondre aux plus près des besoins des enfants.
- Les équipes éducatives sont en demande de temps supplémentaire d'échange, de réflexion et d'élaboration avec la psychologue concernant leur accompagnement éducatif.

## Démarche qualité

La Mecs a été l'objet d'une réhabilitation par le Département fin 2022.

La réorganisation interne donnera lieu à des avenants au projet d'établissement.

#### Les plannings

La maison d'enfant à du repenser plusieurs fois les plannings des salariés pour s'adapter aux mouvements des arrivées des enfants mais aussi à ce constat sans appel : assez peu de fratrie rentrent le weekend en famille, suite à la mise en place de mesure d'éloignement, ou la dégradation de l'environnement familial ne pouvant plus garantir la sécurité de l'enfant.

Des renforts de professionnels la nuit notamment, ont dû fréquemment être mis en place pour garder une qualité d'accompagnement et alors que 4 éducateurs pouvaient être mobilisés le week-end pour un quinzaine d'enfant, c'est 5 à présent

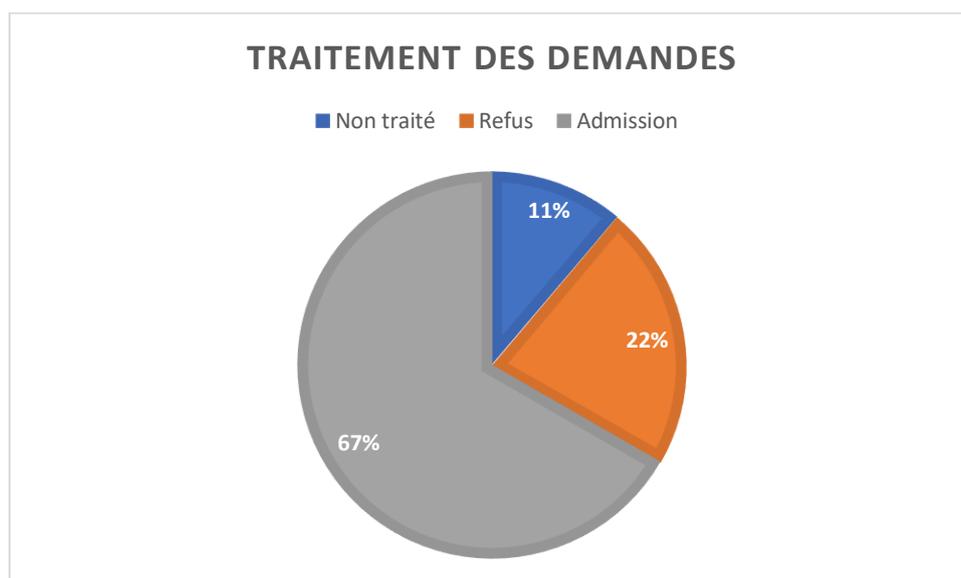
qu'il faut penser pour garder un taux d'encadrement adapté pour tous. A ce jour, et de manière régulière, 22 enfants restent du lundi au dimanche sur notre site.

## 4- Parcours des personnes accompagnées

### Admissions

#### Traitement des demandes

État de la demande	Nombre de demandes	Nombre de personnes	Nombre de familles
Non traité	2	2	2
Refus	4	4	3
Admission	12	12	9
<b>total</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>14</b>



La MECS a pu être sollicitée à de nombreuses reprises pour l'accueil d'enfants et bien que nous fassions le maximum pour répondre favorablement à cette demande, il n'en demeure pas moins qu'il nous est parfois impossible de donner une réponse positive.

Dans la prise en charge ponctuelle (transition, mise à l'abri), les critères sont plus souples car la contrainte pour l'enfant peut se travailler sur du court terme. En revanche pour une longue durée, il est impératif d'évaluer les conditions collectivement.

Les refus que nous avons émis correspondaient à une distance géographique avec sa famille bien trop importante pour qu'elle puisse être considérée comme bien traitante pour l'enfant. Quel sens peut-on donner à des visites médiatisées qui nécessiteraient 3 à 3h30 de trajet plusieurs fois par semaine pour un tout petit ?

Certains enfants ont déjà des agendas chargés au point de ne pouvoir se dégager du temps pour des activités extra-scolaires dont ils sont pourtant demandeurs. Entre les suivis médicaux dans la ville d'origine, les rendez-vous familiaux dans la même zone, et toutes les contraintes que le juge ordonne dans le but de satisfaire toute la famille, l'enfant est noyé dans des obligations qui l'empêchent de vivre une vie d'enfant, à savoir profiter de son mercredi pour faire des sorties avec les autres enfants, faire la sieste, du sport ou encore simplement se poser tranquillement dans sa chambre à lire ou à jouer aux jeux vidéo sans penser à rien d'autre qu'à bien grandir.

Dès lors, toute demande d'admission qui comprendrait un suivi trop récurrent, au-delà d'une heure quinze de trajet, provoque une commission en interne et un débat pour requestionner la priorité de l'enfant, ses bénéficiaires à nous rejoindre mais également la lourdeur logistique que cela va engendrer pour lui.

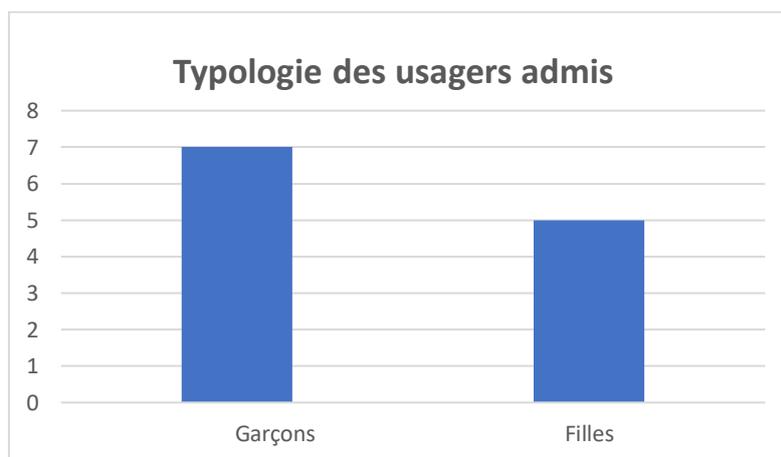
Les seconds types de refus (en dehors du manque de places vacantes) est le profil de l'enfant en terme de handicap. Nous accueillons des enfants avec certains troubles qui leur permettent toutefois de vivre en collectivité. Un handicap trop important, l'empêcherait d'avoir une prise en charge de qualité par manque de formation de nos personnels.

La jonction entre la protection de l'enfance et le handicap est parfois très ténue. Cette double particularité de l'enfant peut être un frein, puisque nous n'accueillons pas les enfants coûte-que-coute mais bien parce que leur profil correspond à nos projets de service qui lui seront bénéfiques.

Enfin, le diagramme ci-dessus porte une part de 11% de dossier « non traités ». Cela correspond à des changements d'orientations inopinés qui n'ont finalement pas engagés de présence ou d'accueil sur notre site.

## Usagers admis dans l'année

Nombre d'usager admis en 2023 sur la maison	Garçons	Filles
12	7	5



Treize enfants ont rejoint notre établissement dont 5 en même temps, le même jour. C'est toujours un événement d'accueillir de nouvelles personnes, et chaque arrivée est particulière. Les professionnels sont à présents bien aguerris, et la procédure bien en place. C'est à chaque fois un moment convivial, et extrêmement bienveillant de la part des enfants déjà en présence sur notre site, qui font preuve d'empathie et de soutien dans ces moments sensibles qu'ils ont tous déjà vécu.

### ADMISSIONS PAR SERVICES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

	MECS Clair Printemps Galop'1	Total par sexe
Filles	4	4
Garçons	1	1
Total par service	5	5

Les Galop'1 (le groupe des 4 -9 ans) s'est quasiment renouvelé de moitié suite à des retours en famille définitif.

### ADMISSIONS PAR SERVICES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

	MECS Clair Printemps Pandora	Total par sexe
Filles	3	3
Garçons	7	7
Total par service	10	10

Ces chiffres prennent en compte la « mutation de groupe » des enfants, qui, à partir d'un certain âge et une certaine autonomie, toujours dans l'objectif de les accompagner au plus près de leurs besoins, changent de groupe pour rejoindre leurs pairs.

### ADMISSIONS PAR SERVICES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

	MECS Clair Printemps Pandora	Total par sexe
Filles	5	5
Garçons	7	7
Total par service	12	12

### ADMISSIONS PAR SERVICES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

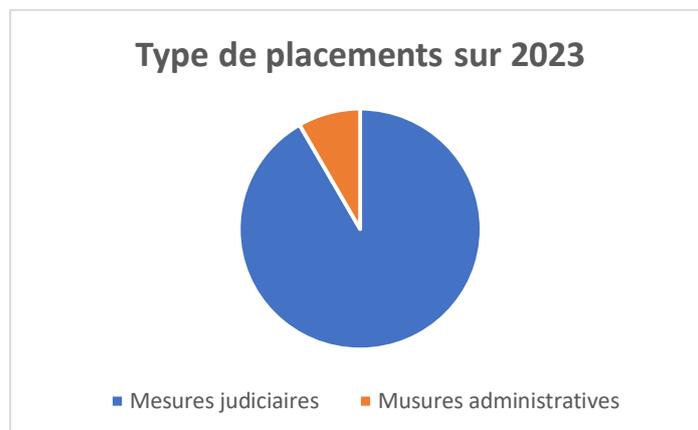
	MECS Clair Printemps Pandora	Total par sexe
Filles	1	1
Garçons	7	7
<b>Total par service</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

Il y a 8 enfants qui ont rejoint le groupe des ado et pré-ado cette année et en majorité des garçons.

### Usagers suivis dans l'année

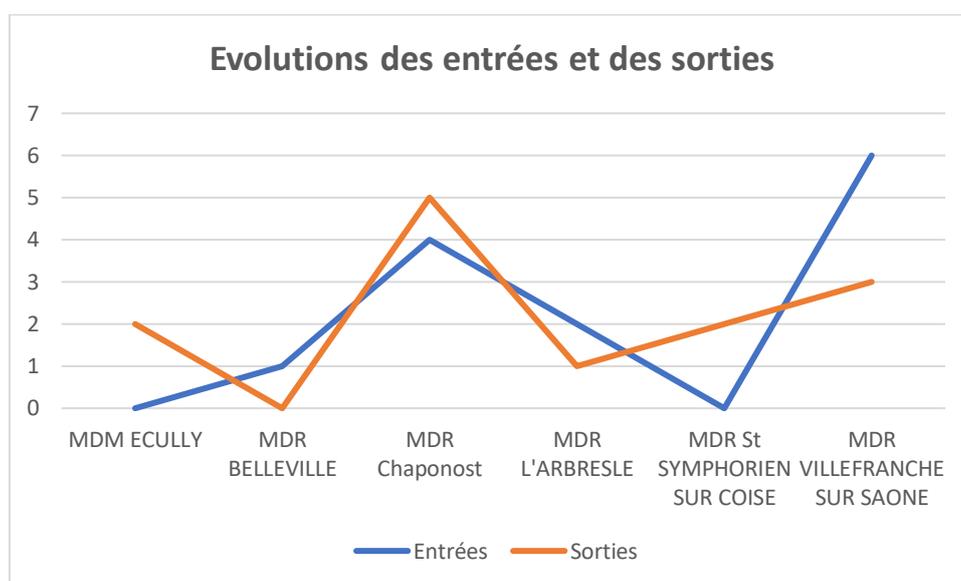
type de mesure	Mesure	Age																										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	>21	F	M	total	
Mesure judiciaire (civil) mineur	Assistance éducative Art. 375-3 c. civ. - J.E. - mineurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Mesure judiciaire (civil) mineur	Assistance éducative Art. 375-3 c. civ. - J.E. - mineurs	0	0	0	0	1	2	1	0	0	3	4	2	4	3	1	3	3	1	0	0	0	0	0	0	14	14	28
Mesure judiciaire (civil) mineur	Assistance éducative Art. 375-3 c. civ. - J.E. (Hors dépt mineurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<b>Total Mesure judiciaire (civil) mineur</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>31</b>	
Prestation administrative majeur	Contrat jeune majeur (Hors dépt)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	2	
<b>Total Prestation administrative majeur</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>																		
Prestation administrative mineur	Accueil provisoire mineurs L222-5,1° CASE - mineurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	
<b>Total Prestation administrative mineur</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>																				
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>36</b>	

La maison d'enfant a suivi 36 jeunes durant l'année 2023, parfois seulement pour quelques semaines avant leur départ, d'autres depuis plus longtemps.



Les mesures judiciaires caractérisent largement nos accueils. La maison d'enfant compte 20 mesures judiciaires pour 3 administratives seulement. Ces chiffres sont stables depuis 2022.

## Evolution des entrées et des sorties par territoire



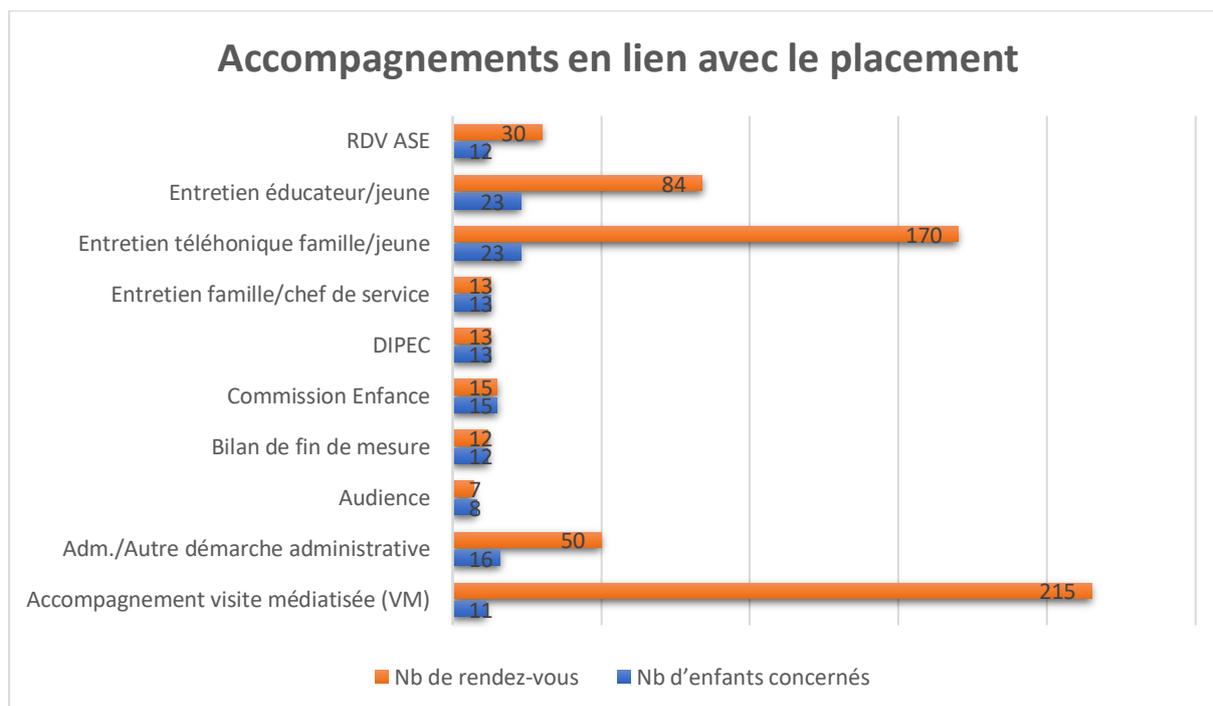
Depuis 2023 nous observons une recrudescence d'arrivées d'enfant de secteurs éloignés.

La saturation des établissements d'accueil conduit à ce mouvement « migratoire » de plus en plus loin, jusqu'à 70 km du lieu de vie de certains enfants. Cet éloignement géographique est souvent une « double peine » pour l'enfant. Non seulement il doit quitter son environnement familial mais il est également déraciné de son école, de son club de sport, et de ses amis pour s'installer dans un tout nouveau lieu d'hébergement.

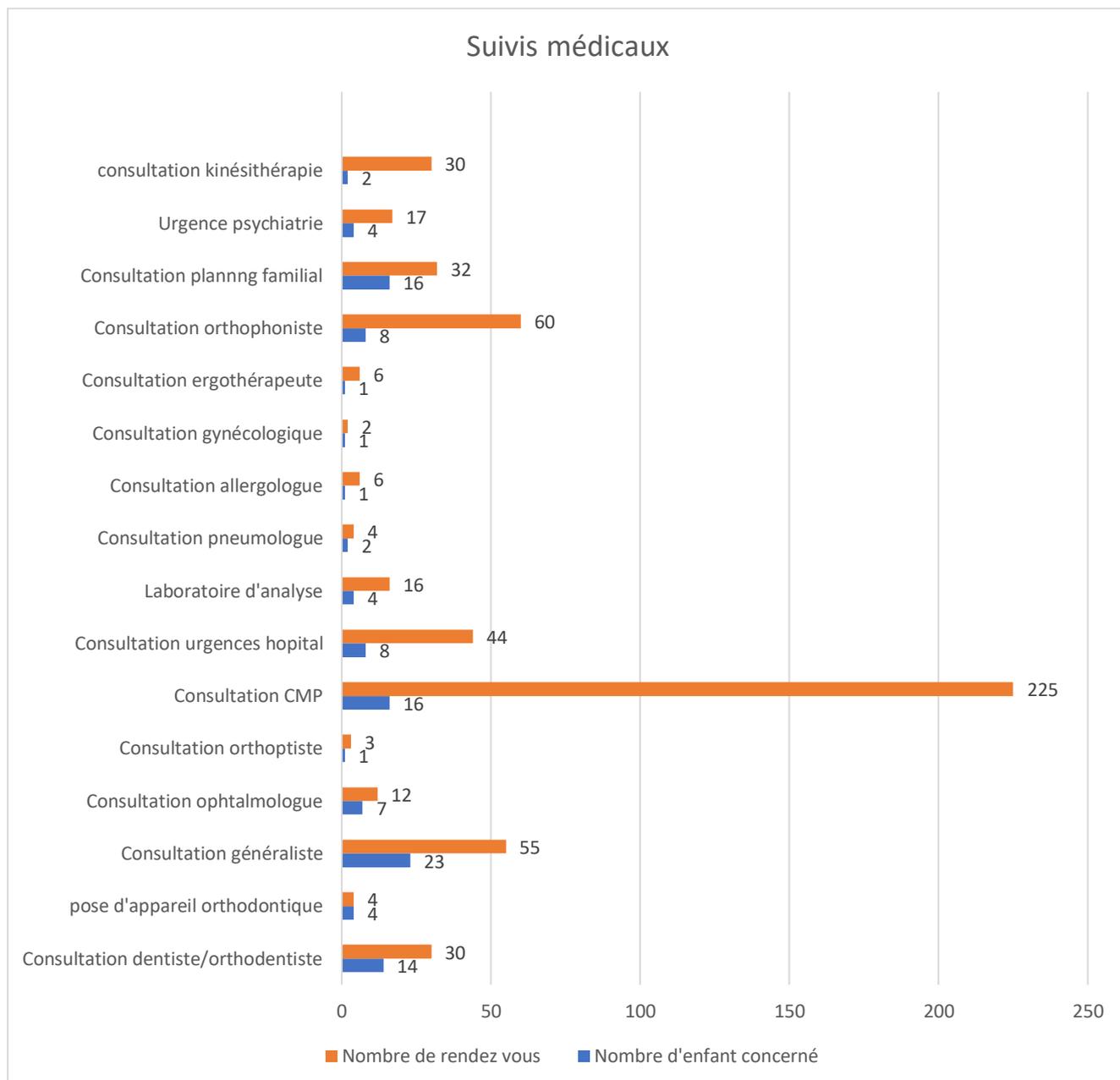
Ici, le secteur le plus éloigné dont nous avons à faire est le T1 (Villefranche principalement, mais aussi Belleville sur Saône). En 2023, 10 enfants étaient en lien avec ce territoire.

Cela implique pour l'établissement mais surtout pour les enfants, des trajets longs pour les visites médiatisées notamment, pour les suivis médicaux spécifiques (orthodontie pour psy par exemple qu'on ne peut suspendre) qui contraignent à du temps de route parfois épuisant pour l'enfant.

## Suivis et accompagnements :



Cette année dans plusieurs CVS, les enfants ont fait la demande de davantage de temps d'entretiens individuels avec les éducateurs. Cette recherche de temps d'exclusivité est toujours plébiscitée, mais ne peut, faute de personnel, donner satisfaction à tous. Les 84 temps repérés dans le graphique donne une moyenne de 3.6 rendez-vous par enfants (pour une sortie en tête à tête à l'extérieur de l'établissement) ce qui est très peu par rapport à 2022 ou ces temps étaient doublés.

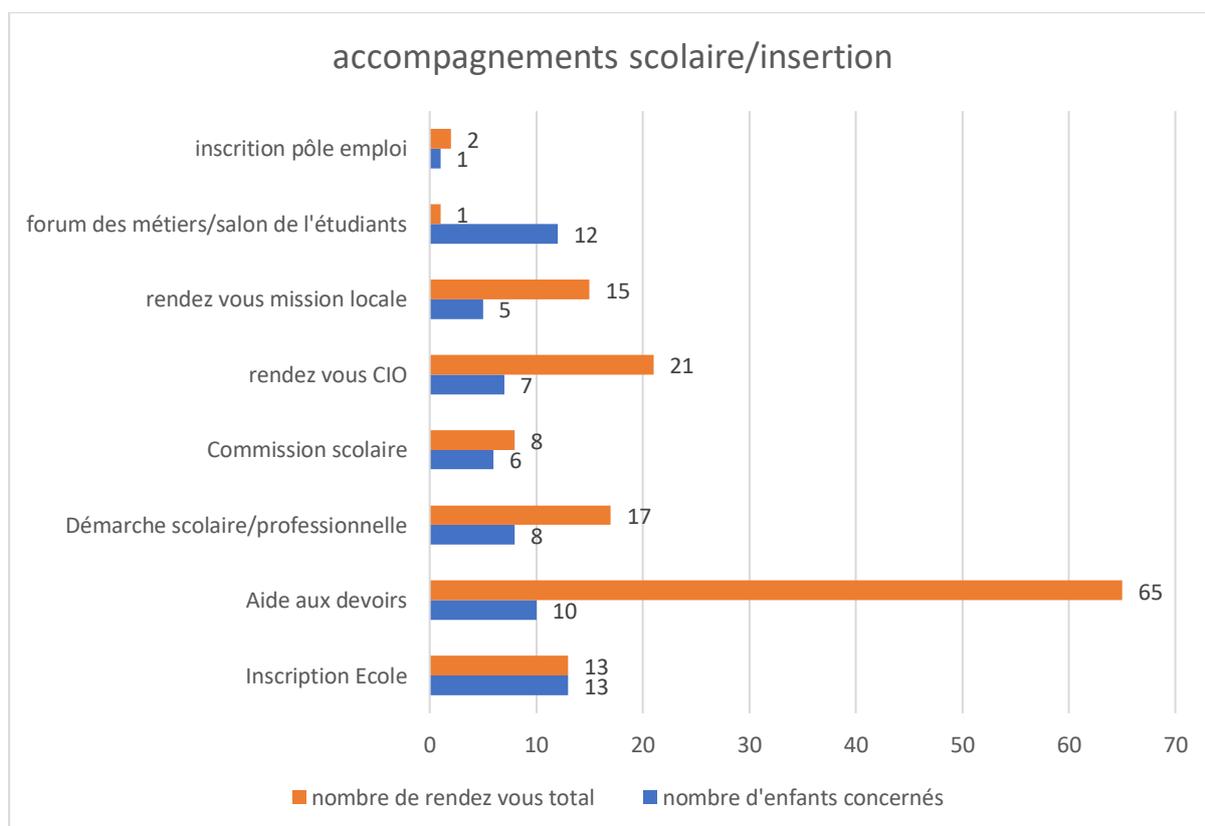


A chaque arrivée d'enfant se déroule un rendez-vous pour un check-up complet par un médecin traitant. Des examens poussés permettant de déceler d'éventuelles problématiques en lien avec de la négligence de soin, ou encore un suivi de santé qui aurait été incomplet.

Plusieurs enfants arrivés cette année étaient en situation de dénutrition type 2 et 3, et l'un d'entre eux s'est vu prescrire une perfusion de fer.

Les suivis au CMP sont prégnants et absolument nécessaires pour beaucoup d'enfants.

## Scolarité/ insertion



Devant le profil des enfants occupant à présent le groupe adolescent de 14 à 18 ans, un plan d'action a été mis en place pour rescolariser ceux dont l'âge le permet, et accompagner ceux sortis du système scolaire vers une activité d'insertion.

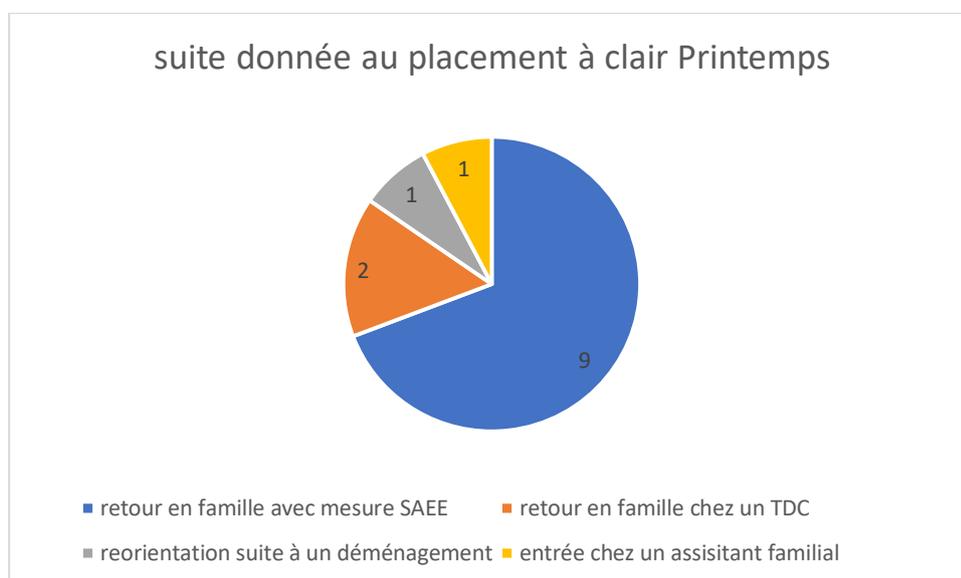
Des partenariats avec les instances locales d'insertion professionnelles, de stage sont également sollicités pour projeter les adolescents vers la découverte de secteurs professionnels nouveaux afin de les remobiliser vers une activité.

## Usagers sortis

Nombre d'usager partis en 2023	Garçons	Filles
13	9	4

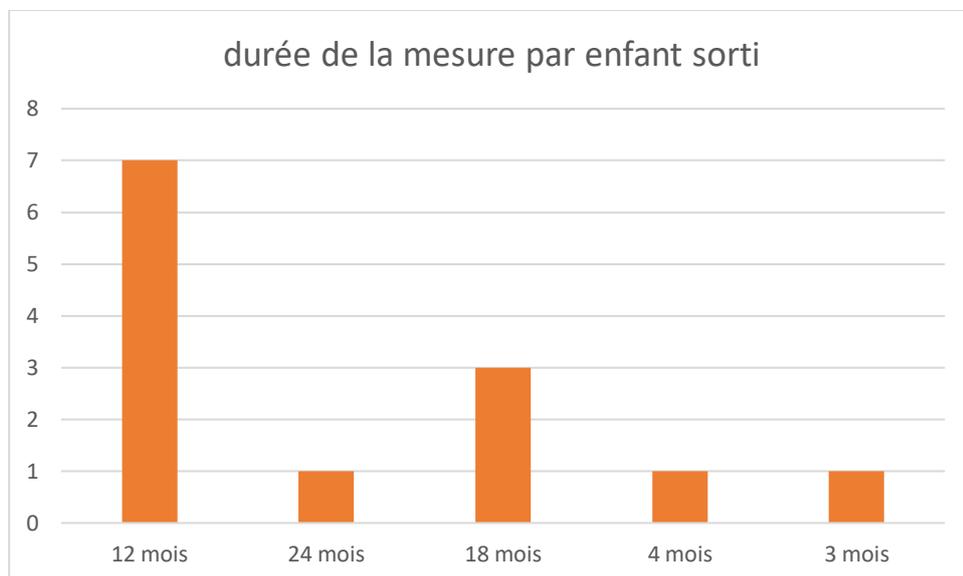
La première partie de l'année 2023 nous a permis de dire au revoir à plusieurs enfants qui sont tous retournés vivre en famille. Agés de 4 à 13 ans, tous ont pu trouver orientation en adéquation avec leur projet. La plus jeune, 4 ans,

## L'après clair Printemps



Nous pouvons constater que la majorité des enfants sortis de notre établissement ont été suivis par une autre mesure éducative, venant en renfort à la famille qui a été longuement séparée.

## Durée de la prise en charge



Il n'y a pas de règle concernant la durée de présence d'un enfant dans notre MECS. Il s'agit surtout de suivre la temporalité de la famille, et de l'enfant lui-même. Certaines collaborations familiales sont très aidantes et permettent très souvent un retour à domicile plus rapide. Pour autant le sujet d'éduquer à la parentalité est sensible, dans le cadre d'une mesure éducative contrainte. Les bilans se faisant tous les 6 mois en moyenne, selon le placement, il est nécessaire que toutes les instances se plient aux conditions du juge. Si l'enfant retrouve des repères éducatifs dans notre établissement, il est indispensable qu'un travail se fasse auprès des parents également, pour qu'un retour puisse être bénéfique à chacun.

Dans le diagramme ci-dessus 7 enfants sont restés 1 an, un enfant 24 mois, et une fratrie de trois 18 mois. Les deux autres enfants qui ont quitté notre établissement en 2023 ont bénéficié d'une réorientation en fonction de leur projet (retour dans les Dom-Tom et placement en famille d'accueil)

# Locaux et moyens matériels

## Rénovation des locaux

En 2023 les espaces de vie du groupe des adolescents et des pré-adolescents ont été rénové et repeints. Plus tard dans l'année, ce fut le tour de la pièce commune et des chambres des Galop'1 du rez-de-chaussée. Les tons de couleur choisis ont apporté davantage de lumière au couloir. L'entretien des locaux est important en terme de coût mais demeure une absolue nécessité pour ne pas laisser cette bâtisse de 161 ans se dégrader.

Par ailleurs, chaque dégradation est aussitôt réparée qu'il s'agisse de vitres, de mur ou de fenêtre, pour garantir aux enfants un lieu d'accueil d'aspect neuf et agréable.

Concernant l'aménagement du jardin et notamment des balançoires, les devis reçus jusqu'à présent ne permettent pas d'investir pour le moment. Le terrassement des sols, plus la pose des jeux extérieurs entraîneraient une dépense trop importante à assumer. L'acheteuse de notre association a été sollicité pour faire de nouvelles recherches, à de meilleurs prix. Nous attendons donc avant de déclencher la phase des travaux.

## Outils numériques

Le déploiement des logiciels OCTIME et NEMO s'est poursuivi avec des actions ponctuelles de formation pour faciliter l'utilisation.

## Rénovation des espaces verts

Un contrat avec un artisan s'est mis en place afin d'entretenir les arbres de la propriété. Certains d'entre eux étant trop hauts pour être accessible sans nacelle, l'élagage, l'entretien et la taille du lierre grimpant le long des murets étaient devenu une priorité

## Perspectives 2024

Le premier projet de 2024 sera de mettre fin aux mises en veille des vacances scolaires. Depuis des années l'établissement fermait sur un temps de vacances, période durant laquelle les salariés étaient également en congé. La pertinence de la fermeture nous est apparue inadaptée aux profils et aux besoins des enfants actuellement accueillis. Les enfants qui ne rentrent jamais en famille se voyaient contraints de partir en colonie de vacances ou en famille relai, sans qu'ils ne le souhaitent, ni que cela ne fasse parti de leur projet ; mais simplement pour des raisons matérielles et techniques de fonctionnement de l'institution.

Pour nous recentrer sur leurs besoins nous avons décidé qu'à partir des vacances de février 2024, l'établissement ne fermerait plus ses portes. Les enfants souhaitant rester sur site le pourront, et un réaménagement des horaires des salariés permettra des congés conformément au droit du travail et à notre convention collective.

Clair Printemps sera donc pilote de ce changement, qui, s'il est réalisable et viable dans le temps ce dont nous ne doutons pas, pourra se transposer aux autres maisons d'enfants du secteur Rhône de l'association.

Le turn-over des salariés nécessitera une mise à jour des connaissances et des compétences de la formation Esoppe dès janvier. Tout le monde aura alors les mêmes références pour évaluer les besoins des enfants en protection de l'enfance.

Issue en partie du rapport du docteur Marie Paule Martin Balchais, puis remis à jour en 2016 suite aux nouvelles lois sur la protection de l'enfance, la formation Esoppe est régulièrement dispensée aux salariés, via des transmissions internes dans un souci d'uniformité de nos actions et procédures.

Suite aux derniers CVS de 2023, les enfants demandent un réaménagement de leurs espaces de vie à l'étage (groupe des ados et des pré-ado). Des demandes de décorations telles que des fresques, poses d'étagère, ou la création d'un coin bibliothèque sont à l'honneur. Les enfants seront accompagnés par les éducateurs pour mener à bien ce projet dans le premier semestre 2024. L'appropriation de son espace de vie est le premier pas d'adhésion à leur placement mais également une démarche d'appartenance à une institution.

## En résumé

Cette année 2023 a été en corrélation avec ce qu'on peut attendre d'une maison d'enfant : du mouvement, de l'imprévu, des moments de partage, des chagrins, des joies et des réussites à célébrer. Ce sont ces fluctuations qui font la particularité d'un quotidien, il ne peut en aucun cas être pensé possible, une vie sans encombres, sans embuches, sans doute permanent.

Si la protection de l'enfance est un secteur qui va mal sur beaucoup de points la seule prégnance est ce besoin que les enfants ont de nous, professionnels, dans le relai qui nous est confié. Reprendre les choses, les vies, les espoirs là où ils se sont arrêtés et ré-impulser de l'avenir, et des possibles.